



Drancy



RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE DRANCY

2023

Réalisé par le service Énergie et Développement durable
Avec la participation de l'ensemble des services de la Ville et des partenaires institutionnels.

Avant-propos

Pourquoi lire ce rapport ? La boussole des Objectifs de Développement Durable

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dispose :

« Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement au débat d'orientation budgétaire, la ville présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation (...). »

Ce rapport vise une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux de l'action publique, et une amélioration de la redevabilité politique.

Ce rapport annuel s'inscrit dans un cadre de référence international : les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies. Selon l'ONU, ces ODD « nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. »

Dans ce but, la France s'est dotée en 2019 d'une feuille de route qui définit les enjeux prioritaires et la trajectoire de mise en œuvre du développement durable. Elaborée de manière concertée, elle donne un cap aux différents acteurs nationaux, privés comme publics, à l'horizon 2030. L'échelon territorial est également appelé à se les approprier, dans un but de contribution aux objectifs onusiens et nationaux, d'auto-évaluation et de sensibilisation de la population.

Ce rapport détaille les actions menées sur le périmètre de la commune et en interne par la Ville de Drancy qui répondent aux cinq finalités du développement durable :

1. La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère :

réduction des émissions de gaz à effets de serre, efficacité et transition énergétique, qualité de l'air, mobilité durable, plan climat-énergie, etc.

2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources :

préservation des espèces et des espaces naturels sensibles, équilibre des écosystèmes, etc.

3. La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations :

réduction des inégalités, mixité, parité, etc.

4. L'épanouissement de tous les êtres humains :

accès aux services de santé, d'éducation, de sports, de loisirs et de développement du lien social, etc.

5. Les modes de production et de consommation responsables :

économie sociale et solidaire, économie circulaire et industrielle, écoconception, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

Pour faciliter la lecture de ce rapport en lien avec les objectifs de développement durable, les pictogrammes ci-dessous correspondant aux actions seront rappelés dans les différentes parties du rapport.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Depuis de nombreuses années, la municipalité mène une politique globale et cohérente en matière de développement durable. La crise énergétique, les effets du réchauffement climatique qui se traduisent par des vagues de fortes chaleurs et des épisodes de sécheresse ou encore la crise sociale que nous traversons, nécessitent la mobilisation de tous, commune comme citoyens, et des réponses adaptées à chaque échelon.

À Drancy, depuis plus de 20 ans, nous avons une ambition forte : celle que les efforts de la commune entraîne ceux des citoyens afin d'être les plus efficaces possibles. C'est d'ailleurs le sens de l'ouverture récente de la Maison de l'Environnement et des Énergies, véritable lieu d'information, de formation et d'aides pour les particuliers soucieux d'agir concrètement pour la planète.

C'est ainsi, par exemple, que quand la ville crée des réservoirs d'eau de pluie sous les bâtiments publics, elle propose aux citoyens de les aider à en acheter un chez eux. Lorsque nous posons des nichoirs dans les espaces publics (en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux), nous en offrons aux drancéens qui veulent contribuer à développer le nombre d'oiseaux dans la ville. Plus récemment, nous avons commencé à offrir des arbres fruitiers aux drancéens pour augmenter le nombre d'arbres dans la commune, comme nous le faisons dans les espaces publics. Tout cela sans oublier les aides à l'achat de véhicules propres, les dons d'économiseurs d'eau, l'accompagnement pour la rénovation thermique, la politique de recyclage des déchets alimentaires dans les cantines ou dans les poubelles bleues, etc...

Nous proposons donc des politiques ambitieuses en matière de développement durable, dont nous ne négligeons aucun des aspects. Au-delà de la protection de l'environnement, le développement durable consiste aussi à garantir les conditions de vie de chacun et à préserver l'avenir de nos enfants : favoriser la transition écologique et énergétique, être exemplaire en matière de commande publique responsable et d'économies d'eau ou d'énergie, préserver la biodiversité, mais aussi garantir et préserver l'accès aux services de santé, à l'éducation, à la culture et aux sports, à des parcs verts de proximité... Voilà les objectifs que nous menons et que vous trouverez de manière détaillée dans ce rapport !

Le développement de la géothermie dans notre ville est aussi un exemple de politique globale et cohérente. Cette énergie verte permet déjà d'éviter l'émission de 25 000 tonnes de CO², de renforcer notre indépendance énergétique face aux fluctuations des prix mondiaux tout en renforçant le pouvoir d'achat des Drancéens, notamment ceux résidant en immeuble collectif, pour lesquels la facture énergétique sera plus stable et moins élevée. Nous avons pris l'engagement, en 2020, d'étendre le réseau à l'ouest de la Ville (quartier de l'Avenir): ce sera donc chose faite et promesse tenue dès 2025 !

Cette année a aussi été particulièrement riche d'évènements en matière de développement durable. Nous pouvons évoquer notamment le Trophée de la rénovation énergétique, pour les travaux sur le groupe scolaire Joliot Curie - Pablo Picasso, le classement au titre du « Patrimoine d'intérêt régional » du Château de Ladoucette, l'inauguration de la Ferme du Cœur ou encore le 1^{er} salon pour la journée mondiale des animaux.

Je vous invite ainsi à lire ce rapport, témoin privilégié des actions mises en place par la municipalité pour l'année 2023 et qui ont vocation à monter en puissance pour 2024 et les années suivantes.

Aude Lagarde, maire de Drancy
Odette Mendès, adjointe au maire
chargée du Développement durable

Sommaire

I. Mobiliser les acteurs du territoire	8
1.1. Améliorer l'exemplarité du service public	8
1.2. Intégrer des critères environnementaux dans la commande publique et dans la construction : engagement de la ville de Drancy sur l'ensemble des futurs projets d'aménagement	10
1.3. Mobiliser les associations dans le développement durable	12
1.4. Renforcer le partenariat avec les forces vives du territoire	13
II. Sensibiliser les Drancéens aux thématiques environnementales	15
2.1. Planifier des événements tout public	15
2.2. Sensibiliser le jeune public à la protection de l'environnement	18
2.3. Sensibiliser à la Protection de la biodiversité	19
2.4. Permanences pour les conseils info énergie	20
III. Réduction des consommations énergétiques	23
3.1. Améliorer et suivre la consommation de fluides des bâtiments publics	23
3.2. Etablir une stratégie de réduction des consommations énergétiques	27
3.3. Promouvoir les rénovations énergétiques des bâtiments publics	28
3.4. Promouvoir la mobilité douce des agents communaux	29
3.5. Développer des modes alternatifs de déplacement	30

IV. Développer les énergies renouvelables..... 33

- 4. 1. *Poursuite du déploiement de la géothermie dans les bâtiments publics* 33
- 4. 2. *Exploiter l'énergie solaire à Drancy*..... 34

V. Améliorer son cadre de vie 37

- 5. 1. *Optimiser la gestion des déchets*..... 37
- 5. 2. *Lutter contre les dépôts sauvages* 38
- 5. 3. *Préserver « le puits de carbone de la ville »*..... 39
- 5. 4. *Encourager les habitants à préserver et économiser la ressource en eau* 40
- 5. 5. *Améliorer la qualité de l'air* 40
- 5. 6. *Objectif 1000 places de stationnement à Drancy* 41

VI. Épanouissement des êtres humains..... 43

- 6. 1. *Promouvoir la pratique du sport*..... 43
- 6. 2. *Améliorer l'accès à la culture* 43
- 6. 3. *Social et santé* 44
- 6. 4. *Lutter contre les logements insalubres et l'habitat indigne* 45
- 6. 5. *Promouvoir les filières écoresponsables*..... 45

Perspectives 2024



Mobiliser les acteurs du territoire

I. Mobiliser les acteurs du territoire

1.1. Améliorer l'exemplarité du service public



La sensibilisation des agents et des usagers en les encourageant à modifier leurs comportements et à adopter des gestes économes est un objectif pour montrer l'exemplarité du service public.

1.1.1 La Maison de l'Énergie et de l'Environnement

Dans la continuité de la politique de développement durable de la ville de Drancy, s'inscrit le projet de l'ouverture d'une maison de l'environnement, qui a ouvert ses portes en mars 2024 au 133 rue Sadi Carnot, locaux anciennement occupés par la Police Municipale. Il s'agit d'une structure d'échange, de conseils, de sensibilisation.

Pour adapter les locaux aux besoins des services présents, des travaux d'aménagement ont été engagés par la régie du bâtiment avec en soutien les entreprises en marché avec la ville.

D'une part, la Maison de l'environnement proposera un espace d'accueil avec un guichet unique pour les Drancéens, et d'autre part, les agents municipaux du service Énergie et développement durable y trouveront leurs bureaux, afin d'être au plus proche des Drancéens.

La mise en place d'un lieu unique identifiable rassemblant l'ensemble des services liés au développement durable est une réelle volonté de la ville.

Ce lieu permettra d'accompagner les Drancéens par la transmission d'informations et par la sensibilisation au développement durable, à la biodiversité et à l'écoconsommation, ainsi qu'à la protection du cadre de vie via différentes actions :

- La présence d'un espace d'exposition en lien avec les thématiques du développement durable, avec un espace fixe aménagé pour les thématiques de la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets sous forme d'un Appart' éco, outil de sensibilisation pédagogique pour la maîtrise des consommations domestiques.
- La mise à disposition d'un conseiller espace info énergie de l'EPT Paris Terres d'Envol pour les Drancéens voulant se renseigner sur les dispositifs d'aides financières et techniques pour la rénovation énergétique de leur habitation.

- Des animations et ateliers pédagogiques pour tout type de publics (scolaires, familles, ...etc)
- Un espace potager pédagogique ainsi qu'une aire de compostage, pour être exemplaire sur la question et utiliser l'espace comme outil de pédagogie

La Maison de l'environnement sera donc un lieu unique, où il sera question d'apprendre, de transmettre, de partager, en créant un esprit de solidarité et de communauté.

La formation à destination des agents publics est aussi un excellent levier de sensibilisation au développement durable.

1.1.2 La formation à l'écoconduite

Le 20 septembre 2023, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, s'est tenue une formation d'écoconduite, à destination des agents de la ville, sur toute la journée.

7 agents ont bénéficié de cette formation en vue d'améliorer leur conduite et de contribuer activement à la réduction de leur empreinte environnementale.

Les objectifs de cette formation étaient les suivants :

- Apprendre les techniques pour réduire la consommation en carburant et les coûts d'entretien du véhicule.
- Développer des compétences en matière de conduite écoresponsable.
- Comprendre les facteurs qui influencent la consommation de carburant et les coûts d'entretien du véhicule, tels que l'anticipation des situations de conduite, les caractéristiques techniques du véhicule et les contextes de circulation.

Cette formation se composait d'une partie théorique sur les différents facteurs influant sur la consommation de carburant et les coûts d'entretien, suivi d'une partie pratique ayant pour but d'acquérir les compétences nécessaires pour réduire les coûts d'utilisation du véhicule et adopter une conduite écoresponsable. Elle s'est achevée par un parcours pratique accompagné selon les principes de conduite préventive et écoresponsable sur une route ouverte avec un débriefing personnalisé.



1.1.3 Trophée de la rénovation énergétique

La ville de Drancy a été récompensée par le Trophée des Communes pour la rénovation énergétique, dans la catégorie des communes de plus de 10 000 habitants, lors du Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France qui s'est tenu les 27 et 28 juin 2023.

Cette récompense salue la rénovation énergétique des groupes scolaires Joliot-Curie/Pablo Picasso qui ont consisté en des travaux de traitement des façades, de remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures par des châssis de type PVC à double vitrage, de mise en œuvre d'une installation de ventilation double flux. Les travaux ont permis de diviser par 3 la consommation d'énergie primaire, soit une économie de plus de 30 000 euros par an. De plus, les usagers ont largement souligné l'amélioration du confort, été comme hiver.

La ville s'est également démarquée pour une opération menée sur 52 logements pour personnes âgées du foyer des Lilas, géré par le Centre communal d'ac-

tion sociale. Les travaux ont porté sur l'enveloppe du bâtiment et sur des travaux intérieurs, ainsi que la création d'un potager partagé. Avec ces travaux, la ville vise un gain énergétique de 45 % et une réduction de 50 % des émissions de CO₂.

La ville a par ailleurs bénéficié d'un accompagnement du bureau d'études Énergies de demain pour l'élaboration d'une stratégie locale pour la rénovation énergétiques des copropriétés. Il en est ressorti des objectifs et moyens d'action qui ont été intégrés à la politique de la ville.

1.1.4 La santé des agents

Le service Prévention Santé et Sécurité au Travail œuvre pour la prévention et l'aide à l'évaluation des risques professionnels en vue d'améliorer les conditions de travail des agents de la ville.

Cette année, le service a mené une action pour diminuer l'utilisation de bouteilles en plastique dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la santé des agents.

La dotation d'eau potable pour les services travaillant en extérieur est une obligation réglementaire dans le code du travail lors des périodes de fortes chaleurs.

En accord avec l'autorité territoriale, le service a remplacé, la dotation de bouteilles d'eau pour les agents, par une dotation individuelle de gourde isotherme pour chaque agent exposé aux conditions climatiques extrêmes, estivales comme hivernales.

En 2023, 110 agents ont bénéficié de cette initiative, et cette opération sera renouvelée en 2024.

Les actions préventives de ce service sont complétées par les actions du service Santé – Retraites, qui suit



les agents sur des maladies ordinaires (gestion des arrêts), les maladies professionnelles, les accidents liés au service, la médecine préventive (organisation de rendez-vous), les congés de maternité et paternité, les procédures auprès des instances médicales du CIG, les procédures d'aménagement de poste et de reclassement pour des raisons médicales.

1.1.5 Le développement durable au quotidien au sein des services municipaux

La prise en compte des objectifs de développement durable par les agents municipaux s'exprime dans les activités des services.

Les services municipaux poursuivent leurs efforts sur la réduction de l'utilisation du papier notamment en limitant l'impression de documents et en privilégiant la version dématérialisée. Le service informatique soutient cette stratégie de dématérialisation avec une prise en compte de la réduction de l'empreinte écologique du numérique. Le tri sélectif, le réemploi et les bons gestes sur la réduction des consommations d'énergie (éteindre les lumières et limiter l'utilisation de la climatisation) sont intégrés au quotidien des équipes municipales.

1.2. Intégrer des critères environnementaux dans la commande publique et dans la construction : engagement de la ville de Drancy sur l'ensemble des futurs projets d'aménagement

1.2.1 Les critères environnementaux des marchés publics

La ville a généralisé l'intégration des critères environnementaux dans la commande publique (tous les marchés sont concernés hormis les marchés de maîtrise d'œuvre).

Il s'agit de :

- La gestion et le traitement des déchets
- La gestion des ressources
- La gestion de la biodiversité
- La gestion de la flotte automobile
- La nature des emballages (réutilisables ou recyclables)
- La maîtrise de la consommation d'énergie
- La réduction des nuisances sonores
- Le retraitement des matériaux
- Les filières de réemploi
- Les mesures pour réduire l'empreinte carbone
- La lutte contre la pollution de l'air



1.2.2 Le quartier Gaston Roulaud

La Cité Gaston Roulaud fait l'objet d'une rénovation globale qui la transformera en un quartier moderne intégré à la ville, optimisant la gestion des espaces publics tout en réduisant la consommation énergétique des bâtiments à énergies renouvelables.

La convention ANRU ayant été signée en 2022, les travaux ont débuté avec la démolition de la tour D longeant la rue Roger Salengro, depuis le mois d'avril 2023. Il est prévu que la plupart des fenêtres, menuiseries, tuyauteries et radiateurs en fonte soient récupérés, ainsi que le béton armé coulé dans ces anciens bâtiments, afin qu'ils retrouvent une seconde vie en recyclage ou réemploi.

- Le quartier sera transformé en écoquartier, prenant en compte les enjeux actuels du développement durable et en diminuant l'impact négatif



sur l'environnement, tant au niveau de l'aménagement, de la mobilité (avec la création d'une piste cyclable pour faciliter l'accès des habitants au centre-ville), que de la construction.

- Les bâtiments consommeront principalement des énergies propres telles que l'électricité dans les parties communes qui sera produite par des panneaux solaires photovoltaïques, le chauffage et l'eau chaude sanitaire seront alimentés par la géothermie.
- L'aspect social sera également pris en compte avec la volonté d'avoir une réelle mixité sociale en construisant près des bâtiments, des logements privés.

700 logements OPH seront démolis et 816 logements sociaux seront reconstruits, dont 280 à Gaston Roulaud.

Il s'agira de :

- 383 logements sociaux classiques (dont 280 neufs et 103 réhabilités)
- 45 en accession à la propriété
- 300 « action logement » (ex 1 % patronal)
- 466 logements privés
- 33 nouvelles résidences dans différents quartiers de la ville
- De nouveaux commerces et équipements

publics : un grand parc, un gymnase, un terrain multisport, une crèche, un conservatoire-médiathèque, deux antennes jeunesse, l'Ecole des arts déco, etc.

1.2.3 L'aménagement du quartier du Baillet

- Le quartier du Baillet sort de terre en lieu et place d'anciens hangars de la SNCF laissés à l'abandon.
- Il s'agit d'un projet prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques avec la création de logements, de commerces, d'un nouveau centre culturel, d'une école, de pistes cyclables, d'espaces végétaux et paysagers.
- Pour l'année 2023, les premiers travaux sont entrepris, avec l'installation des réseaux d'énergie qui alimentent le quartier avec au passage les créations de voiries.
- Le service énergie et développement durable et le service travaux neufs pilotent les opérations de suppression des branchements de fluides avant les opérations de démolition des pavillons sur le périmètre du projet sur l'avenue Marceau.

1.3. Mobiliser les associations dans le développement durable



La ville noue des partenariats avec les associations liées au développement durable. Il s'agit notamment des apiculteurs de la ville, connus sous le nom de Synergia, l'association Terres Urbaines sur les questions de l'agriculture urbaine, ou encore la LPO pour la protection des oiseaux et de la biodiversité.

1.3.1 L'association Terres Urbaines : La Ferme du Cœur

L'association Terres Urbaines, ayant pour mission de ramener la nature en ville avec ses citoyens, travaille en partenariat avec la ville de Drancy, notamment aux travers de ses divers projets d'agriculture urbaine sur la commune.

Cette année, un nouveau lieu de d'agriculture et de partage a vu le jour, le 11 octobre 2023, nommé « la Ferme du Cœur » rue Ladoucette à Drancy.

Cette parcelle, anciennement un parking abandonné mis à disposition par la mairie, s'est vu transformée en une ferme urbaine après un an de travaux.

Le nouveau challenge sera de faire de ce lieu un tiers-lieu de l'économie solidaire et participatif pour les habitants de Drancy et de ses environs.

1.3.2 Cleanup Days citoyens

Chaque année, les associations de la ville contribuent à la sensibilisation des Drancéens au tri des déchets et à l'amélioration de la propreté urbaine. Par exemple cette année, l'association 93 a pris l'initiative d'organiser un CleanUp Day le 29 septembre 2023 en partenariat avec l'école maternelle Simone de Beauvoir, avec le soutien du service Énergie et développement durable et Paris Terres d'Envol. Les membres de l'association, les instituteurs de l'école, ainsi que les élèves, ont participé à l'opération qui s'est tenue dans le quartier de la Cité du Nord. Les animateurs du tri de Paris Terres d'Envol ont animé un atelier sur la caractérisation des déchets collectés. L'opération a été très concluante car les consignes de tri sont remontées jusqu'aux parents des élèves ayant participé à l'opération. Un vrai travail de pédagogie, de transmission et de partage a été effectué grâce à cette initiative.





1. 4. Renforcer le partenariat avec les forces vives du territoire

La ville continue de développer des relations durables avec l'ensemble de ses partenaires.

L'établissement public territorial Paris Terres d'Envol nous accompagne dans la mise en œuvre de nos projets communaux sur les compétences qui sont les leurs. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Paris Terres d'Envol a été élaboré en grande partie en 2019 et définitivement adopté en avril 2021. Le diagnostic et la stratégie ont été réalisés par un bureau d'études spécialisé sur les questions énergétiques, et fortement axés sur les objectifs d'impact, sur les grandes variables d'atténuation du changement climatique et sur les questions d'énergie (diminution des émissions de GES, diminution des consommations énergétiques, développement des énergies renouvelables, diminution de la part des énergies fossiles...). Par décision du conseil des maires, les actions du PCAET sont pilotées en propre par les services de l'EPT (mobilité, RCU, Eau/assainissement, prévention déchets) et les communes, l'EPT assurant



un rôle de coordonnateur et d'ensemblier à l'échelle spatiale/administrative du territoire.

Grâce aux partenariats noués avec les syndicats de groupements d'achats d'énergie du SIPPAREC et du SIGIEF, nous bénéficions d'un tarif compétitif avec les économies d'échelles. Cette adhésion au SIPPAREC et au SIGIEF nous donne accès aux marchés d'assistance à maîtrise d'œuvre et d'autres marchés avec à la clef l'accès aux dispositifs financiers sous forme de subventions ou de certificats d'économies d'énergie. Cette année, sur une opération d'audits de diagnostics thermiques sur 42 sites, 55,67 % du montant total de l'opération a été subventionné, avec 35 151 euros accordés par le SIPPAREC et 30 072,5 euros accordés par le SIGIEF. Concernant un projet de rénovation énergétique du gymnase Marcel Cachin, 80 % du montant total de l'opération a été pris en charge, soit 367 869,8 euros de subventions par les Fonds Verts et 102 180,76 euros de prise en charge par le SIPPAREC.



**Sensibiliser
les Drancéens
aux thématiques
environnementales**

II. Sensibiliser les Drancéens aux thématiques environnementales

2.1. Planifier des événements tout public



2.1.1 Première édition du Salon des animaux

À l'occasion de la Journée mondiale des animaux du 4 octobre 2023, la ferme a organisé la première édition du Salon des animaux au parc de Ladoucette, le 7 octobre 2023. Le salon a accueilli de nombreuses associations investies sur le thème de la condition animale.

Des animations et démonstrations ont rythmé la journée tout en sensibilisant les citoyens au bien-être animal : des démonstrations de chiens de troupeau avec des moutons, ainsi que des ateliers pédagogiques pour les enfants avec de la laine. Cet événement a eu énormément de succès en réunissant 5 500 personnes.

Les exposants étaient nombreux :

- Associations de sauvetage
- Vendeurs d'accessoires, jouets, nourriture et friandise naturelles, médailles
- Des entreprises spécialisées dans les sports et loisirs canins
- Des organismes de formation aux métiers du secteur animalier
- Des éducateurs canins
- Synergia apiculture, partenaire incontournable de la ville avec la vente de son miel de Drancy



2.1.2 Le Salon du Développement Durable

La 16^e édition du Salon du Développement Durable a pris place le 20 mai 2023 au parc de Ladoucette.

Comme chaque année, cet événement qui est très attendu par les Drancéens a réuni environ 800 visiteurs.

18 exposants ont participé à l'événement en plus de la présence de l'association Drancy Ville Fleurie avec une quinzaine d'exposants pour leur traditionnel « Rendez-vous au jardin ».

Des animations, conseils pour adopter un mode de vie écologique, et des distributions de composteurs ont pris place lors de cette journée, le tout, dans une ambiance ludique.

Les thématiques de sensibilisation sont nombreuses :

Une animation sur la gestion de la ressource en eau a été réalisée par le SEDIF sur les questions d'économie d'eau via un jeu pédagogique, ainsi que les Savants fous avec des ateliers scientifiques autour de l'eau. La thématique du salon du développement durable de cette année était la préservation de la ressource en eau.

Cependant d'autres exposants ont permis aux participants du salon de s'informer sur des thématiques diverses :

- L'énergie avec la présence de l'ALEPTE pour des conseils et des renseignements sur les aides financières pour la rénovation énergétique de son habitation.
- La production locale et responsable avec la présence de Synergia, apiculteurs ayant installé leurs ruches à Drancy, sur un terrain mis à disposition par la mairie.
- Les animateurs Paris Terres d'Envol ont assuré des animations sur le tri. Très plébiscitée par les participants, la formation sur le compostage et la dotation de composteurs a été un franc succès.
- La préservation de la faune et la flore avec les services des Espaces verts de la ville ainsi que la ferme pédagogique du parc de Ladoucette.
- La mobilité douce, avec la présence de la société Avere France qui a proposé un atelier sur la sensibilisation aux modes de déplacements électriques.
- Une troupe de théâtre déambulatoire a assuré l'animation musicale et culturelle du salon.



2.1.3 La Fête de l'automne

La 3^e édition de la Fête de l'automne a pris place au parc de Ladoucette le 14 octobre 2023. Cet événement a pour but de permettre aux habitants de mieux s'alimenter, et d'agir pour la préservation de l'environnement.

Cette journée comporte une dimension importante avec le rappel des thématiques du jardinage, de la consommation locale, de la réduction des déchets et de son empreinte carbone, et plus encore, le tout, dans une ambiance familiale.

Des ateliers de sensibilisation, des jeux, des stands d'information, la vente de plantes et de produits locaux y ont pris place.

La distribution de composteurs s'est déroulée en parallèle avec une initiation au compostage. Plus de 65 composteurs ont été distribués aux habitants.

La Fête de l'automne a accueilli, pour la première fois, la Tournée des Territoires organisée par le SYCTOM avec la présence d'une caravane d'animation autour de la campagne de sensibilisation «Faites le tri dans votre vie». Le Syctom a décidé, pour 2023 et 2024, de partir à la rencontre des habitants dans tout le territoire national, pour être au plus près du public, et ainsi avoir un impact positif plus conséquent.

Cette caravane d'expérimentation a eu un vrai succès tant auprès des plus petits que des plus grands. Elle était composée de jeux autour de l'amélioration des gestes de tri sur les 3 flux (verre, emballages et déchets alimentaires), ainsi que des actions de prévention des déchets.

L'objectif était d'alerter sur les enjeux actuels de la gestion des déchets et de donner aux Drancéens l'envie d'agir pour améliorer le tri de leurs déchets.



2.1.4 Les balades thermographiques

La ville de Drancy, en collaboration avec l'Agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol a proposé aux habitants des balades thermographiques, afin de :

- Sensibiliser les habitants aux pertes d'énergie qu'un logement peut comporter et présenter les solutions pour y remédier
- Optimiser l'accompagnement des projets de rénovation énergétique dans la ville
- Repérer des ménages éligibles au dispositif de Terres d'Envol Rénov' avec ma Prime Rénov'.

Le principe de ces balades est d'observer, grâce à une caméra thermique, les performances et les défauts d'isolation de plusieurs habitations en visualisant en image infrarouge leurs façades extérieures.

Il s'agit d'un temps d'échange entre les techniciens et les participants afin de répondre aux questions, de prodiguer des conseils et de présenter les astuces et les aides financières existantes pour rénover un logement efficacement et réaliser des économies d'énergie.

Grâce à la publication d'un article dans le Drancy Media et sur le site internet de la ville, une liste d'environ 93 participants a été recueillie. Ces derniers se divisent de la façon suivante : 85 maisons individuelles (MI) et 8 copropriétés (COPRO).

Au total, sur 4 semaines en 2023, 14 balades thermiques ont été effectuées pour un total de 50 logements : 6 copropriétés (COPRO) et 44 maisons individuelles (MI).

A l'issue de la balade, les participants ont pu constater visuellement les déperditions énergétiques, en comprendre les raisons et découvrir les solutions pour y remédier. Cette action a permis d'initier les habitants à des écogestes simples, de les sensibiliser à la maîtrise de l'énergie, de leur donner une meilleure connaissance sur les techniques de l'état thermique du bâti, et de les motiver à passer à l'acte sur la rénovation (notamment grâce aux aides Ma prime Rénov' et Terres d'Envol Rénov' de Paris Terres d'Envol, ou d'autres aides de l'Etat).

Ces balades ont fait l'objet, le 9 novembre 2023, d'une restitution auprès des habitants ayant participé.

Une trentaine de Drancéens étaient présents. Et le constat des balades thermographiques a été le suivant :

- 1/5 des maisons diagnostiquées auraient des indices de déperditions importants
- 1/5 des propriétaires des maisons diagnostiquées auraient demandé un accompagnement personnalisé,

Pour 2024, une nouvelle campagne par quartier sera proposée durant toute la période hivernale. Avec des restitutions délocalisées par secteur.

2. 2. Sensibiliser le jeune public à la protection de l'environnement



2.2.1 Le programme annuel d'ateliers scolaires

Pour la troisième année consécutive, le service Développement durable a déployé son programme annuel d'ateliers scolaires sur différentes thématiques du développement durable auprès des écoles maternelles et élémentaires de la ville. Le principe reste le même, les classes s'inscrivent aux différents ateliers proposés avec un rythme de 2 jours d'ateliers par mois et par thématique. Qu'il s'agisse du jardinage, des ruchers, du compostage, de l'économie d'énergie ou encore de la préservation de l'eau, les élèves ainsi que leurs enseignants apprécient ces ateliers ludiques, pédagogiques et participatifs, tout en ayant à leur disposition, un support pédagogique leur permettant d'approfondir chaque thématique.

Cette année, c'est plus de 18 classes, environ 350 élèves qui ont pu participer à ces ateliers, et l'intervention de 12 animateurs et experts des questions environnementales. Une attention particulière a été portée à la thématique de l'eau, avec ses enjeux de préservation, notamment par la présence du SEDIF - Veolia Eau qui propose des ateliers de sensibilisation autour de la thématique.

2.2.2 Éducation à la protection de l'environnement en milieu scolaire et extrascolaire

Au cours de l'année 2023, plusieurs actions ont été menées autour des thématiques du développement durable :

Au sein des centres de loisirs :

- 12 centres (120 enfants) ont participé à l'initiative « Pushcar ». Tous les véhicules ont été fabriqués avec du matériel de recyclage. Cette initiative prône aussi les déplacements sans véhicule à moteur.
- Jeux/journée ludiques autour du tri sélectif
- Des tournages de films autour du respect de l'environnement
- Des projets autour du jardinage, de la saisonnalité, tout au long de l'année, en lien avec notamment les écoles : Fromond, Romain Rolland, Diderot

Au sein des écoles :

- 52 classes de CM1 ont obtenu leur « Permis durable » après avoir répondu à des quiz vidéo sur différentes thématiques du développement durable.
- Une exposition a été proposée sur les 17 objectifs de développement durable aux classes de 6^e pour les collèges de la ville durant la Semaine européenne du développement durable.
- Les classes de CM2 des écoles élémentaires ont bénéficié d'une exposition sur les questions de citoyenneté, lois et justice en lien avec les objectifs de développement durable.
- Des opérations de ramassage et tri des déchets ont été régulièrement organisées au sein des écoles tout au long de l'année 2023.



2.3. Sensibiliser à la protection de la biodiversité



2.3.1 La ferme pédagogique

La ferme pédagogique du parc de Ladoucette a dynamisé son programme pédagogique en 2023 en renforçant l'accueil des visiteurs du parc et des centres de loisirs tous les mercredis et les vacances scolaires de mars à Septembre. Les enfants ont pu visiter la ferme et s'approcher au plus près des animaux.

Ils ont pu découvrir les animations suivantes :

- Un parcours sensoriel pieds nus ;
- de l'œuf à la poule ;
- la découverte de la laine ;
- les animaux de la ferme ;
- le compost ;
- les escargots ;
- le potager ;

Il est important pour la ferme pédagogique de jouer un rôle de médiateur pour faire découvrir les animaux de la ferme aux enfants. De plus, la ferme s'invite dans les écoles et met en place des couveuses dans les classes de primaire avec un programme sur l'évolution du poussin dans l'œuf et les conditions d'élevage des poules pondeuses.

La ferme a remis en place la convention avec l'Institut Médico Educatif de Ladoucette afin de permettre aux jeunes de venir découvrir la vie à la ferme et ainsi de pratiquer la médiation animale.

Cette année la ferme pédagogique a accueilli un 2^e cochon miniature ou micro cochon venant de la Petite Ferme Normande, ainsi qu'un couple de dindons et 5 nouveaux rongeurs (4 cochons d'Inde et 1 lapine).

2.3.2 Les apiculteurs de la ville : Synergia

Les apiculteurs se mobilisent pour la protection de la biodiversité avec l'organisation de visites de sensibilisation dans les ruchers de la ville. Cette année, ils ont accueilli plus d'une quinzaine de classes et se sont déplacés également dans les écoles pour des interventions pédagogiques sur le monde des abeilles.

La présence de Synergia aux différents événements (Salons et Fêtes) permet aux Drancéens de découvrir ce produit local tout en sensibilisant aux enjeux de l'apiculture.

Cette année, la production de miel a atteint une centaine de Kg sur les 14 ruches en activité. Les miels récoltés sont classés «miellat» ou «ailante».

En début de saison, le rucher a dû être remis à flots en raison des pertes hivernales due à l'action cumulée du varroa et des frelons asiatiques, à savoir la moitié du rucher à remplacer.

La pression des frelons asiatiques a été particulièrement intense dès fin juillet, et ce sans relâche jusqu'à début octobre, ce qui a provoqué des pertes très importantes au printemps, malgré le soin apporté aux abeilles.

L'objectif en 2024 sera de mettre en place des actions sur la ville pour limiter l'impact des frelons asiatiques sur les ruchers ainsi que sur la population.



2. 4. Permanences pour les conseils info énergie



L'ALEPTE, Agence Locale de l'Énergie Paris Terres d'Envol poursuit son accompagnement des porteurs de projets drancéens pour encourager à la maîtrise de l'énergie et la rénovation énergétique des bâtiments. Elle accompagne également la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial.

C'est en ce sens qu'elle assure des permanences, 2 jours par mois pendant le 1^{er} semestre de l'année 2023 et une permanence tous les 1^{ers} jeudis du mois le reste de l'année. Ce service est très apprécié des habitants, comme le montre le bilan des permanences de 2023 :

- 458 prises de contact ont été effectuées avec les particuliers
- 88 visites ont eu lieu à domicile
- 77 personnes n'ont pas donné suite sur les 458 prises de contact
- 28 personnes ont été reçues en permanence
- 6 dossiers ont été notifiés ANAH
- 30 dossiers sont en cours de montage
- 13 copropriétés ont bénéficié de Diagnostics techniques global
- Et 47 copropriétés ont été suivies par l'ALEPTE

Paris Terres d'Envol propose, toujours dans le cadre des aides aux rénovations énergétiques pour particuliers, un dispositif d'aide « Terres d'Envol Rénov' » qui permet de bénéficier d'une subvention de 2500 à 4000 euros afin de financer ses travaux d'amélioration énergétique (comme l'isolation thermique extérieure, l'isolation des combles, ou encore la réfection des menuiseries).

C'est une aide qui peut être cumulée avec d'autres aides de l'État, comme celles proposées par l'Anah, ou encore Ma Prime Rénov' (qui effectue un audit énergétique RGE, ainsi qu'un programme de travaux présentant un gain énergétique de 55 %).

Ces dispositifs d'aides complètent le programme d'intérêt général (PIG 3^e édition) mis en œuvre sur le territoire de Paris Terres d'Envol, qui accompagne les ménages modestes et très modestes pour faciliter la prise de décision des propriétaires éligibles.

Pour l'année 2023, voici quelques chiffres du PIG3 sur sa première année de mise en œuvre à Drancy :

- 8 dossiers ont été déclarés éligibles par la commission du PIG3 pour la période d'octobre à décembre 2023
- En moyenne, il y a eu 50 % de gain énergétique pour les projets de rénovation énergétique
- Un montant moyen de 30 311€ TTC pour les travaux projetés, soit une moyenne de 24 224 € de subventions territoriales octroyées pour Drancy sur les 8 dossiers
- La subvention aux travaux Terres d'Envol Rénov' est en moyenne de 3 028 € par dossier à Drancy
- Un reste à charge en moyenne de 6 981 € par dossier
- L'aide ANAH est en moyenne de 12 760 € sur les dossiers de Drancy
- Un taux de subventionnement aux travaux (toutes subventions confondues, Ma prime rénov', CEE, ...) égal à 71 % en moyenne
- Sur les 8 dossiers, 75 % sont des ménages aux ressources très modestes (6 dossiers)







Réduction des consommations énergétiques

III. Réduction des consommations énergétiques

3.1. Améliorer et suivre la consommation de fluides des bâtiments publics



3.1.1 Bilan des consommations d'énergie et de fluides

Les bâtiments et équipements communaux utilisent de multiples énergies. Un suivi de ces consommations est réalisé par le service énergie et développement durable.

Le chauffage représente plus de la moitié des besoins en consommation énergétique. Une maîtrise toujours plus fine des consommations et le recours aux énergies renouvelables sont deux leviers pour diminuer notre empreinte carbone.

CONSOMMATION D'ENERGIE ET DE FLUIDES DES SITES COMMUNAUX				
Type de fluides	2021	2022	Détail	2023 ¹
Electricité	7 173 465 kWh	9 462 498 kWh	Bâtiments communaux	4 518 197 kWh
			Eclairage public	347 236 kWh
Chauffage	26 028 594 kWh	19 818 674 kWh	Réseau de chaleur géothermique Gényo	2 981 804 kWh
			Gaz	4 251 095 kWh
			Réseau de chaleur biomasse ENGIE Solutions	8 707 000 kWh
			Biomasse (Centre Technique Municipal)	48 tonnes (estimation)
Eau	92 867 m ³	111 369 m ³	Bâtiments et espace public	52 510 m ³

1 Données de consommation en date du 30 novembre 2023. Elles sont une estimation des consommations réelles..

La stratégie de sobriété énergétique des services publics, mise en œuvre à la fin d'année 2022, a été poursuivie tout au long de l'année 2023. À la clé, une baisse des consommations de tous les fluides, notamment une diminution par deux des consommations d'eau grâce à une traque des moindres fuites.

Le raccordement des bâtiments municipaux au réseau de chaleur géothermique Gényo se poursuit. En 2023, dix immeubles en ont bénéficié, permettant à la part du gaz dans les consommations de chauffage de la ville de diminuer au profit d'une énergie avec une empreinte carbone inférieure.

En 2024, d'autres bâtiments communaux seront raccordés au réseau de chaleur et les travaux d'une seconde unité de géothermie seront lancés dans le quartier de l'avenir pour étendre la couverture.



SITE COMMUNAUX	CONSOMMATION EN GEOTHERMIE EN 2023 (kWh)
Ecole élémentaire Simone de Beauvoir	74 000
Groupe scolaire Voltaire Salengro	408 000
Stade Nautique Drancy	1 103 055
Centre Administratif	13 000
Hôtel de Ville	175 000
Ecole maternelle Danielle Casanova	2 000
Ecole maternelle Francine Fromond	57 000
Ecole maternelle France Bloch	76 000
Ecole maternelle Jacques Jorissen	49 000
Ecole maternelle Simone Veil	117 871
Ecoles élémentaires Joliot Curie et Pablo Picasso	320 000
Groupe scolaire Jean Jaurès	220 000
Groupe scolaire Jean Monnet	156 000
Groupe scolaire Lucien Perriot	181 000
Groupes scolaires Marcel Cachin, Jacques Jorissen et Gymnase Cachin	293 000
Gymnase Auguste Delaune	48 000
Gymnase Joliot Curie	66 000
Centre médico-social Henri Wallon	55 000
Crèche La Farandole	78 000
Médiathèque Georges Brassens	43 000
Bureau Information Jeunesse	31 000
Ecole maternelle Jacqueline Quatremaire	54 000

En plus des bâtiments communaux, certaines résidences de l'Office Public de l'Habitat de Drancy ont été raccordées au réseau de chaleur Gényo. Elles représentent une consommation totale de 14 361 000 kWh en 2023¹.

Grâce au passage du gaz à la géothermie, les émissions de CO₂ ont diminué de plus de 2 700 tonnes en 2023, soit 11 million de km en avion².

En plus de la géothermie, la biomasse est utilisée pour le chauffage de bâtiments communaux : un réseau de chaleur biomasse dans le quartier de l'Avenir et une chaufferie biomasse pour le centre technique municipal.

3.1.2 Poursuite de la « chasse » aux fuites d'eau

Le groupe VEOLIA équipe de façon générale ses compteurs d'eau de modules permettant de communiquer à distance les consommations. Cette donnée est mise à disposition sur leur plateforme client et permet la mise en place d'alertes pour avertir nos services de diverses anomalies pouvant survenir (fuites, surconsommation, etc.).

Une procédure a été mise en place au sein du service énergie et développement durable de façon à détecter les fuites majeures et agir rapidement.

- Réception alerte mail via Veolia Ile-de-France.
- Appel des gardiens sur place ou des autres personnes gestionnaires du site et déplacement du gestionnaire comptage et réseaux du service énergie et développement durable pour lancer des investigations.

1 Données de consommation en date du 30 novembre 2023. Elles sont une estimation des consommations réelles.

2 source : monconvertisseurco2.fr

- Si une fuite est trouvée, une demande est effectuée auprès du plombier de la ville pour réparation avec remise de rapport.
- Si la fuite n'est pas trouvée, demande faite à une société pour rechercher cette dernière par l'intermédiaire d'instruments spécifiques et lancement des réparations par un de nos prestataires.

Plusieurs fuites ont été réparées au cours de l'année, permettant de diviser par deux nos consommations d'eau par rapport à 2022.

En complément de ces actions, la gestionnaire énergie et fluides effectue un contrôle de la facturation et la ville accompagne les usagers grâce à des campagnes de sensibilisation.

3.1.3 Modernisation de nos équipements électriques

Le remplacement des compteurs du parc de la ville par des compteurs communicants se poursuit. Aujourd'hui, 303 compteurs sur les 354 du parc de bâtiments sont des compteurs LINKY. Ce dernier dit « compteur intelligent » permet de contrôler sa consommation à distance en temps réel via une plateforme de supervision développée par ENEDIS et de maîtriser les consommations..

3.1.4 Maîtriser nos consommations de gaz

La ville et le concessionnaire GRDF continuent d'équiper le patrimoine de bâtiments publics par des compteurs GAZPAR. Ces derniers sont des compteurs intelligents permettant de suivre sa consommation à distance et d'éviter les dérives ou anomalies sur les factures. Aujourd'hui, 83 % des compteurs gaz des bâtiments communaux sont équipés par cette technologie. Cependant, si nous ne pouvons pas raccorder nos bâtiments publics au réseau de chaleur urbain de géothermie, nous faisons évoluer nos chaudières en les remplaçant par des chaudières à condensation beaucoup plus économes.

3.1.5 Management de l'énergie grâce à un outil de suivi : ADVIZEO

La Métropole du Grand Paris a mis à disposition de la ville un outil de pilotage des consommations énergétiques des bâtiments publics à titre gracieux pendant 3 ans. Cet outil permet d'une part à la commune de répondre aux exigences du décret tertiaire en collectant, intégrant, et en comparant des données de consommations (électricité, gaz, eau, etc.) de son patrimoine et d'autre part, à la Métropole, d'assurer un suivi global des consommations des bâtiments publics du périmètre métropolitain, afin de pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs de son plan climat.



La convention de partenariat bilatérale signée encadre le déploiement de cet outil et permet de nombreuses améliorations dans la gestion des consommations d'énergie et de fluides de la Ville. Tout d'abord, cet outil détectera automatiquement les anomalies de consommation ou de facturation, mais aussi bien de chauffage, d'électricité ou d'eau. L'exploitation des bâtiments communaux sera plus efficiente.

De plus, cet outil permettra de suivre toutes nos consommations et la facturation associée grâce à l'importation automatique de nos données fournisseurs (groupement d'achat Sipperec et Sigief, Gényo, etc.) et concessionnaires (ENEDIS, GRDF et Veolia).

Enfin, cette plateforme en ligne répond à la nécessité de faciliter la collecte et l'exploitation des données de consommation d'énergie et d'eau dans le but d'identifier les gisements d'économies et de cibler les travaux les plus judicieux à opérer.

3.1.6 Utiliser l'eau recueillie dans les bassins enterrés de rétention d'eau de pluie

Le changement climatique exacerbe à la fois la rareté de l'eau et le risque de sécheresse. Pour ces raisons, elle est devenue une ressource précieuse.

Afin d'économiser cette ressource, une dizaine de bâtiments de la ville (centre technique, gymnases, groupes scolaires, etc.) sont équipés de bassins enterrés qui récupèrent les eaux pluviales.

Plusieurs milliers de m³ d'eau sont stockés et utilisés pour le nettoyage des véhicules, l'arrosage des plantes ou le nettoyage de la voirie.

Les actuels et futurs projets d'aménagement de la Ville intègrent, dès que possible, des bassins de rétention d'eau de pluie.

A ce jour, 9 bassins enterrés équipent les bâtiments municipaux : le centre technique municipal, Energie parc, le gymnase Régis Racine, le centre social de la cité du Nord, les écoles Jules Ferry, Aimé Césaire, Simone Veil, Jean Monnet et Simone de Beauvoir.



3. 2. Établir une stratégie de réduction des consommations énergétiques



3.2.1 Suivi et respect des obligations du décret Eco Énergie tertiaire

Depuis le 1^{er} octobre 2019, suite à la parution de son décret d'application dans le cadre de la loi ELAN, le décret tertiaire oblige les propriétaires de bâtiments tertiaires publics et privés à engager des actions d'efficacité et de sobriété énergétique, pour réduire la consommation énergétique de leur parc de bâtiments de plus de 1 000 m².

Les obligations d'amélioration de la performance énergétique du parc tertiaire sont définies avec une réduction des consommations énergétiques par rapport à une année de référence à choisir entre 2011 et 2021 :

- de 40% en 2030
- de 50% en 2040
- de 60% en 2050

57 bâtiments municipaux sont concernés par le décret tertiaire. Pour suivre et garantir l'atteinte de ces objectifs, la Ville a effectué la déclaration de ses EFA (Entités Fonctionnelles Assujetties) ainsi que des consommations associées pour l'année 2021 et 2022 sur la plateforme OPERAT créée par l'ADEME.

Ce contexte réglementaire donne un nouvel élan à la mise en place d'une stratégie globale de diminution des consommations d'énergie des bâtiments et des équipements municipaux.

3.2.2 Une campagne d'audits énergétiques des bâtiments publics

Afin d'établir une stratégie de maîtrise de l'énergie, les bâtiments les plus énergivores ont fait l'objet cette année d'une campagne d'audits énergétiques. Le parc immobilier concerné par cette campagne représente 116 738 m² de surface de plancher.

Ces audits ont été élaborés sur la base du cahier des charges « Audit énergétique dans les bâtiments » de l'ADEME et comprennent quatre phases :

1. Visite sur site et collecte des renseignements,
2. État des lieux,
3. Propositions d'actions de performances énergétiques (APE),
4. Propositions de scénarii d'amélioration énergétique en bouquets de travaux (basés sur les APE),

5. Analyse financière en tenant compte de la durée du retour sur investissement.

Grâce à ces prestations d'audits, pour chaque bâtiment, nous disposons de trois scénarii permettant d'atteindre des niveaux ambitieux de performance énergétique, argumentés et présentés en coût global, tout en intégrant l'évolution du coût des énergies.

La restitution de l'ensemble de ces audits a eu lieu le 13 décembre 2023, et permet d'entamer une réflexion sur un schéma directeur des énergies (SDE), dès aujourd'hui.

3.2.2 Le Schéma Directeur des Energies (SDE)

Suite à la réalisation des audits énergétiques, les bâtiments seront comparés les uns aux autres, notamment sur leur performance énergétique et environnementale ainsi que la rentabilité de leur amélioration énergétique (ex : gain en kWh à l'euro investi pour atteindre les objectifs du décret tertiaire).

Des scénarii d'investissement seront proposés à la ville. Ce schéma directeur énergie permettra de définir le PPI (plan pluriannuel d'investissement) pour les 30 années à venir.

Celui-ci aura pour vocation de :

- prioriser les sites suivant leur efficacité énergétique et leur évaluation patrimoniale,
- sélectionner les scénarii (issus des audits énergétiques) les plus pertinents,
- définir un plan d'actions pluriannuel,
- calculer les conséquences environnementales et économiques des rénovations année par année, site par site, par euro investi, etc.

Ainsi, ce schéma directeur, dans le sillage des audits énergétiques réalisés, sera une des clés de la stratégie de diminution des consommations d'énergie et fluides de la ville. Il répond aux ambitions communales comme aux exigences du décret éco énergie tertiaire.



3. 3. Promouvoir les rénovations énergétiques des bâtiments publics

Les opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics se poursuivent et sont réalisées avec le soutien de prestataires externes intégrant des critères de développement durable.



Nature des travaux effectués	Actions	Objectifs	Montant
Isolation des toitures-terrasses	Résistance thermique de l'isolant	Réduire les consommations de chauffage et améliorer le confort d'été	1 350 000 €
Remplacement des menuiseries fenêtres	Très bonne performance d'isolation	Améliorer le confort thermique	450 000 €
Rénovation de chaufferie	Installations de chaudières + performantes	Performance et consommation énergétique	80 000 €
Remplacement des éclairages vétustes	Mise en place d'éclairage LED et de commande automatisée	Réduction des consommations énergétiques	45 000 €
Rénovation des peintures intérieures	Peinture d'origine végétale et biosourcée	Réduction de l'empreinte carbone	300 000€
Rénovation des sols PVC	Linoléum biosourcé, minéral et recyclé	Respect environnementale et réduction empreinte carbone	100 000 €

Le Groupe scolaire Curie Picasso a bénéficié de travaux de rénovation énergétique qui ont débuté en 2022 et s'achèveront en cours d'année 2024.

Il s'agit de :

- La mise en place d'une ventilation double flux dans les classes
- Le remplacement des vitrages et des menuiseries extérieures
- L'isolation thermique par l'extérieur des 2 bâtiments

Grâce à ces travaux, la consommation d'énergie primaire a été divisée par 3 et les économies d'énergie s'élèvent à plus de 30 000 euros par an.

La plupart des projets s'accompagnent au préalable d'une étude d'opportunité de subventions pour réduire le reste à charge pour la commune (cf. tableau en page 29)

Récapitulatif des subventions obtenues sur les opérations de rénovation énergétique

Opérations déposées	TOTAL Subventions obtenues	En % Subventions obtenues	ETAT : FIPD / DSIL/ Fds Vert / DPV	SIPPEREC	SIGIEF	Coût prévisionnel total de l'opération en € HT
DOSSIERS NOTIFIES						
Rénovation et extension de la MJC Daniel André en Centre Social.	391 732,14 €	60%	391 732,14 €			652 886,90 €
Travaux de rénovation énergétique des écoles.	458 812,60 €	60%	458 812,60 €			764 687,67 €
Audits 42 bâtiments publics : diagnostic thermique	65 223,50 €	55,67%		35 151,00 €	30 072,50 €	117 170,00 €
Rénovation énergétique du gymnase Cachin.	470 050,56 €	80,00%	367 869,80 €	102 180,76 €		587 563,20 €
Réhabilitation et extension du stade nautique.	364 750,00 €	26,44%	364 750,00 €			1 379 560,00 €
Travaux de rénovation du service financier				7 313,42 €		136 824,75 €
TOTAUX	1 757 882,22 €		1 583 164,54 €	1 446 645,18€	30 072,50 €	3 638 692,52 €

Sources : service financier 2023

3. 4. Promouvoir la mobilité douce des agents communaux

En plus de la formation écoconduite proposée à 7 agents municipaux en 2023, la ville a maintenu ses investissements compléter sa flotte de véhicules durables. Ont été acquis :

- Un scooter électrique d'un montant de 5 375.83€ TTC
- Un véhicule ETESIA modèle ET-LANDER électrique pour le service des Espaces verts, d'un montant de 51 547.20€ TTC.

Des bornes de recharge électrique ont été installées sur le parking de la mairie et du centre administratif dans le but d'inciter le personnel municipal à utiliser un véhicule propre.



3. 5. Développer des modes alternatifs de déplacement



3.5.1 Le Plan Vélo

La Zone à faibles émissions (ZFE) a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'air. Le principe est de restreindre, la circulation des véhicules les plus polluants à l'intérieur d'un périmètre équivalent à l'autoroute A86.

En réponse à ce dispositif et pour promouvoir les modes de déplacements moins polluants, un Plan vélo a été adopté depuis 2021 par la municipalité. Il est actuellement réalisé aux deux tiers.. Le principe du plan vélo de Drancy est de connecter les pistes cyclables aux routes départementales, où des projets de pistes cyclables structurantes sont en cours d'étude et de réalisation.

Les projets sous maîtrise d'œuvre du département de la Seine-Saint-Denis concernent la RD30 (le Bourget-Bondy), la RD 115 (Bobigny-Blanc-Mesnil), la RD986 (La Courneuve, Drancy avenir, rue de Stalingrad).



Pour l'année 2023, voici les différentes pistes créées :

Rues	Longueur	Etat
Bois de Groslay	238 m	Réalisé
Chemin latéral	640 m	En cours
Anatole France	196 m	En cours
Jacqueline Quatremaire	362 m	Réalisé
Saint Stenay	695 m	En cours

3.5.2 Inciter à la pratique du covoiturage

Avec les plateformes privées de mises en relation des covoitureurs tel que Blablacar ou Citygo, la pratique du covoiture se démocratise comme nous pouvons le constater sur les données ci-dessous de l'observatoire nationale du covoiturage au quotidien.

3.5.3 Aides financières en faveur de la mobilité durable

La ville poursuit ses efforts pour promouvoir les moyens de mobilité moins polluants avec l'aide à l'achat de véhicules électriques neufs (ou location avec option d'achat) à hauteur de 1500 euros, ainsi qu'avec l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à hauteur de 200 euros maximum.

Pour l'année 2023, 95 subventions ont été accordées aux Drancéens pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Pour les subventions à l'achat de véhicules électriques neufs, plus de 25 dossiers ont été acceptés au cours de la 5^e année d'application de cette aide.

Nombre de passagers transportés (observatoire national du covoiturage)

	Aulnay	Drancy	Dugny	Le Blanc-Mesnil	Le Bourget	Sevran	Tremblay	Villepinte
2021	8307	8451	1357	5761	3484	4394	6473	5503
2022	19793	18566	1703	9644	3600	7599	45898	17988

Nombre de km parcourus (observatoire national du covoiturage)

	Aulnay	Drancy	Dugny	Le Blanc-Mesnil	Le Bourget	Sevran	Tremblay	Villepinte
2021	158149	141976	13992	111182	66477	71715	166164	197723
2022	367142	325781	36911	178149	62945	168524	606287	461264

T de CO2 évités (observatoire national du covoiturage)

	Aulnay	Drancy	Dugny	Le Blanc-Mesnil	Le Bourget	Sevran	Tremblay	Villepinte
2021	30,85	27,75	4,65	21,21	12,98	13,27	32,4	24,52
2022	71,59	65,4	7,2	34,74	12,29	32,93	118,62	90,5

Source : observatoire.covoiturage.beta.gouv.fr 2023.

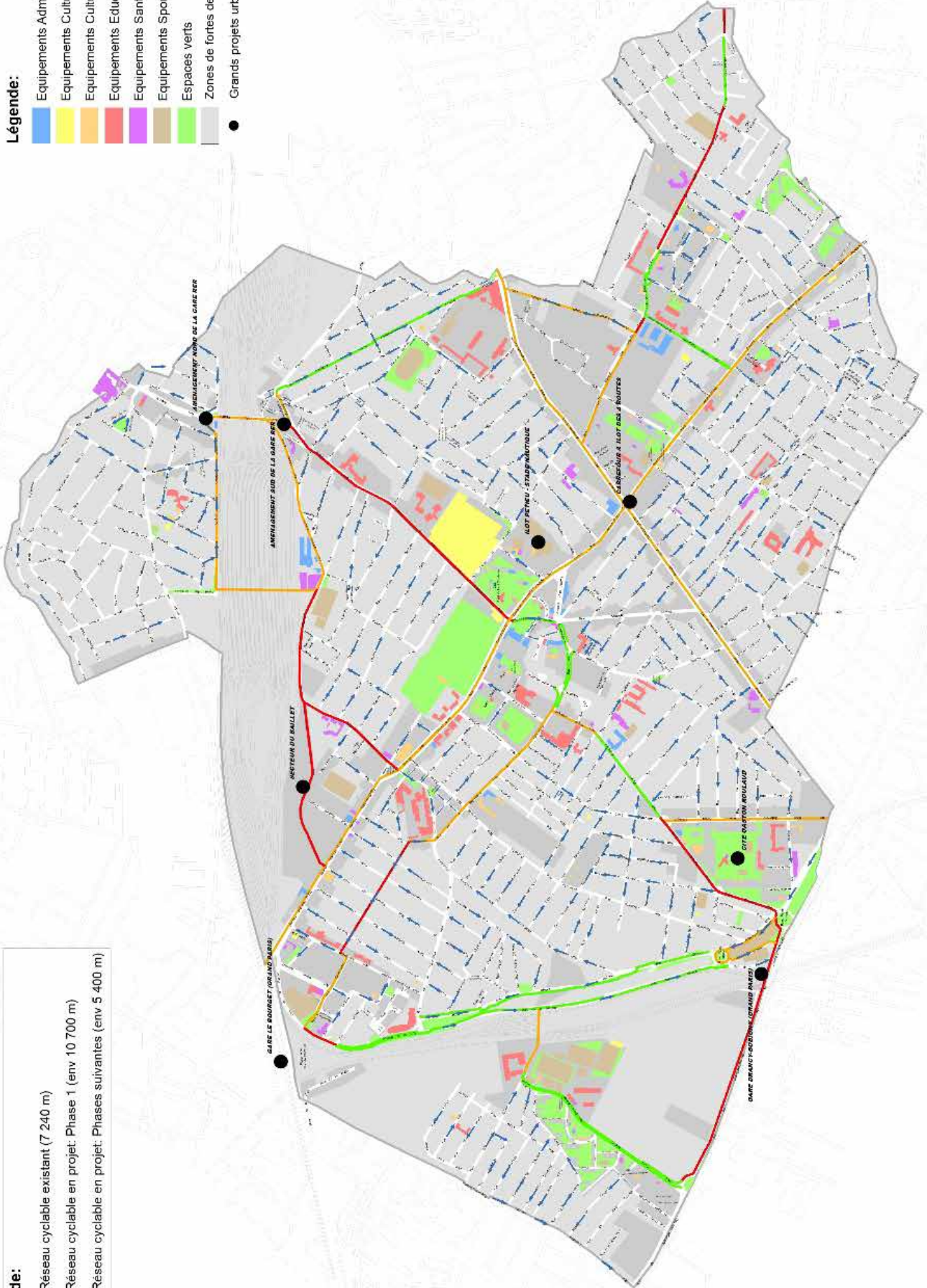


Légende:

- Réseau cyclable existant (7 240 m)
- Réseau cyclable en projet: Phase 1 (env 10 700 m)
- Réseau cyclable en projet: Phases suivantes (env 5 400 m)

Légende:

- Equipements Administratifs
- Equipements Culturels
- Equipements Culturels
- Equipements Educatifs
- Equipements Santé & Sociaux
- Equipements Sportifs
- Espaces verts
- Zones de fortes densités
- Grands projets urbains



IV

Développer les énergies renouvelables

IV. Développer les énergies renouvelables

4.1. Poursuite du déploiement de la géothermie dans les bâtiments publics



Depuis juin 2019, la ville s'est engagée dans un processus de décarbonation des installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire, en déployant un réseau d'énergie renouvelable de géothermie. Associé à cette démarche, la régie chauffage a su exploiter le bénéfice des équipements déposés à des fins de réemploi, dans une approche d'économie circulaire. L'objectif de ce travail est double, tout d'abord les avantages environnementaux sont les suivants :

- Éviter de puiser dans de nouvelles **ressources**
- Diminuer l'empreinte carbone des matériaux par le prolongement de leur durée de vie
- Réduire l'empreinte carbone liée à leur transport en déchetterie
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au traitement des déchets

D'autre part, cela permet à la collectivité de réaliser des économies financières, en :

- Réduisant les coûts liés au transport de matériaux et optimiser la logistique
- Profitant de la gratuité des matériaux issus de cette opération, comparé au coût onéreux de leur homologue neuf à caractéristiques égales
- Profitant d'un niveau de qualité supérieure pour certains matériaux anciens par comparaison avec ceux produits actuellement
- Enrichissant la valeur patrimoniale du bâtiment en réemployant des matériaux locaux
- Constituant un stock de pièces fonctionnelles pour la maintenance corrective sans impact budgétaire

L'ensemble des opérations de réemploi suite au passage à la géothermie décrites dans le tableau ci-dessous :

Site raccordé au réseau en 2023	Réemploi des matériaux	Destination
Maternelle Simone Veil	2 chaudières à condensation nouvelle génération	Rénovation de la chaudière en fin de vie du stade Charles Sage et de la salle associative Casa 3
Bourse du travail	Constitution de stock de pièces	Maintenance corrective
Centre médico-social Henri Wallon	Constitution de stock de pièces	Maintenance corrective
Groupe scolaire Dulcie September	Constitution de stock de pièces	Maintenance corrective
Groupe scolaire Casanova 2	Constitution de stock de pièces	Maintenance corrective
Bureau Information Jeunesse	Équipement stocké en totalité	Gros entretien
Hôtel de ville	Équipement stocké en totalité	Gros entretien
Groupe scolaire Fromond	Équipement stocké en totalité	Gros entretien
Médiathèque G. Brassens	Équipement stocké en totalité	Gros entretien
Centre administratif	1 chaudière à condensation nouvelle génération	Rénovation des 2 chaudières en fin de vie du groupe scolaire Diderot
Gymnase Racine	Constitution de stock de pièces	Maintenance corrective
Crèche Farandole	1 chaudière à condensation nouvelle génération	Rénovation des 2 chaudières en fin de vie du groupe scolaire Diderot

4. 2. Exploiter l'énergie solaire à Drancy



4.2.1 Bilan de la production d'énergie des sites photovoltaïques :

La ville de Drancy a doté huit de ses bâtiments communaux de panneaux solaires photovoltaïques et a ainsi entamé sa transition énergétique depuis plusieurs années.

A l'échelle de la ville, cela représente 1376 m² de panneaux solaires et une puissance de 239 kWc. En tout, en 2023, 219 134 kWh d'électricité ont été produits par ces bâtiments communaux, ce qui repré-

sente la consommation annuelle moyenne d'électricité de 68 foyers¹.

Le dernier bâtiment communal à avoir été équipé de panneaux photovoltaïques est l'école Simone de Beauvoir en janvier 2023. À la différence des autres installations, qui réinjectent leurs productions dans le réseau, ce site auto consomme sa production d'électricité.

Source : EDF Obligation d'achat

1 Base : 3200 kWh/foyer.an. Consommation électrique moyenne hors ECS et chauffage électrique (ADEME 2014)

PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE					
Site	Date de mise en service	Puissance (kWc)	Surface (m ²)	Production 2022 (kWh)	Production 2023 ¹ (kWh)
Centre administratif	01/09/2017	7	41	3 704	6 119
Groupe scolaire Jean Monet	01/02/2017	22	144	28 650	26 467
Groupe scolaire Aimé Césaire	15/02/2017	25	166	1 515	22 881
Salle polyvalente	17/01/2017	11	70	6 803	9230
Tennis	01/04/2019	99	540	78 434	85 386
Ecole Jules Ferry	15/02/2019	29	161	1 547	25 819
Centre culturel Franco Berbère	21/11/2022	14	72	249	11 560
Ecole Simone de Beauvoir	05/01/2023	36	182	S/O	32 725

1 Données au 30 novembre 2023

4.2.2 Développement de l'énergie solaire en partenariat avec la métropole

Le 14 avril dernier, la Métropole du grand Paris a lancé l'appel à projets « Projet de solarisation métropolitain », pour déployer l'énergie photovoltaïque sur le territoire métropolitain.

Début octobre, la commune de Drancy a été désignée lauréate de cet appel à projets, lui permettant de bénéficier de plusieurs outils.

En effet, le projet de solarisation métropolitain vise à

accompagner les collectivités lauréates pour le développement de projets photovoltaïques sur leur territoire via :

- La mise à disposition d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études amont en vue de faciliter la concrétisation des projets de centrales solaires ;
- Le bénéfice d'un kit pédagogique « Pack auto-consommation métropolitain » ;
- Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêts afin de massifier la production photovoltaïque sur le territoire métropolitain pour des projets de vente totale de l'électricité produite.



Plusieurs groupes scolaires, écoles élémentaires et gymnases ont été identifiés et devraient faire l'objet d'études plus poussées avant la mise en œuvre de panneaux solaires photovoltaïques sur leurs toitures.

Une convention de partenariat doit être établie entre la métropole et la commune.

Ce projet de solarisation devrait permettre de doubler le nombre de centrales solaires sur les bâtiments communaux et, ainsi, de poursuivre la transition énergétique de la ville.

4.2.3 Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) et zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR)

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et de récupération prévoit :

- La simplification des procédures environnementales pour les projets d'énergies renouvelables,
- L'intégration des collectivités locales au déploie-

ment des énergies renouvelables,

- Le financement des énergies renouvelables,
- Le développement de l'énergie solaire.

De par sa localisation et sa densité, la ville de Drancy se concentre sur le développement de deux types d'énergies renouvelables : la chaleur, notamment grâce au réseau géothermique Gényo et le solaire photovoltaïque.

Pour répondre aux exigences de la loi APER, des zones d'accélération doivent être identifiées par la Ville avant la fin de l'année.

Cette loi impose le déploiement du photovoltaïque sur les parcs de stationnement extérieurs à partir d'une certaine surface. Plusieurs parkings des bâtiments municipaux ont été identifiés et font actuellement l'objet d'une pré-étude pour l'installation d'ombrières solaires.

Une quinzaine d'équipements publics sont identifiés pour des études techniques de faisabilité plus poussées qui seront réalisées par deux bureaux d'études mises à disposition gracieusement par la Métropole du Grand Paris.

V

**Améliorer
son cadre de vie**

V. Améliorer son cadre de vie

5.1. Optimiser la gestion des déchets



Suivi du tonnage de déchets collectés par PTE

	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	Prévision 2023
Ordures ménagères	22 591,88	22 500,34	21 561,1	21 746,89
Emballages et papier	2 382,89	2 766,27	2 683,63	2 564,96
Verre	578,11	535,7	560,12	554,17
Biodéchets (D.A.)	14,71	24,48	31,59	31,79
Objets encombrants	1 906,08	2 060,23	1 793,67	1 780,47
Déchets Verts	1 050,19	1 257,73	1 095,89	1 314,71
TOTAL	28 523,86	29 144,75	27 726	27 992,72

Source : EPT Paris Terre d'Envol

Tableaux des déchets Régie

Régie propreté Drancy	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	Prévision 2023
Ordures ménagères	1735,01	1894,96	1737,22	1599,00
Objets encombrants	1177,09	1138,03	1068,23	1012,75

Prix unitaires	entre 2019 et 2020	entre 2020 et 2021	entre 2021 et 2022	entre 2022 et 2023
Évolution des coûts de collecte	+5,2%	+8,1%	+17,7%	+12,4%
Evolution des coûts de traitement	0%	+6,4%	+6%	+0%

Source : EPT Paris Terre d'Envol

Nous observons que l'effort consenti par la Ville combiné avec l'évolution des tarifs de traitement des déchets s'accompagne d'une baisse des tonnages de déchets collectés cette année.

Les déchets textiles : le Relais

La ville de Drancy dispose d'un partenariat avec Le Relais, entreprise de l'économie sociale et solidaire depuis des années.

Le Relais est spécialisé dans la collecte des déchets textiles et dans leur valorisation.

Les vêtements déposés dans les bornes sont collectés, triés, puis : 55 % sont réemployés (soit vendus dans des boutiques «Ding Fring», soit exportés

dans les relais africains pour réutilisation ; 35% sont recyclés (soit transformés en matières premières comme l'isolant «métisse», soit recyclés en chiffons d'essuyage) ; 10 % partent en valorisation énergétique ou en enfouissement.

Aujourd'hui, la ville compte 48 points de collecte, qui comptabilisent entre 5 et 10 passages par mois.

Jusqu'en septembre 2023, plus de 205 781 tonnes de déchets textiles ont été collectés sur la ville, ce qui équivaut à 2,22kg par habitant.

Désormais, le but est de créer davantage de points d'apport avec l'emplacement de nouvelles bornes Le Relais pour augmenter la quantité de déchets textiles collectée à Drancy.



5. 2. Lutter contre les dépôts sauvages

Pour informer et sensibiliser les habitants aux sanctions qu'ils encourent suite à un dépôt sauvage, une cinquantaine de panneaux d'interdiction de dépôts sauvages ont été installés dans les lieux où ils sont les plus récurrents. La brigade verte coordonne les actions avec le service Nettoyement pour plus d'efficacité.

5.2.1 La brigade verte et le service Nettoyement luttent contre les dépôts sauvages

Pour renforcer le dispositif de lutte contre les dépôts sauvages, la ville a mis en place en septembre 2023, une brigade verte qui sillonne les rues de la ville pour identifier les dépôts sauvages et pour mener des enquêtes dans le but de retrouver les responsables de ces incivilités.

Ses missions sont axées davantage sur la prévention et la sensibilisation à la propreté urbaine.

À vélo, à pied ou en voiture, la brigade verte traverse la ville quotidiennement à la recherche de dépôts sauvages (poubelles stagnantes, sacs poubelles déposés sur le trottoir, dépôts sauvages, ...).



Quelques chiffres sur le bilan de ces quelques mois :

- Plus de 50 avis de passages déposés aux contrevenants par mois
- 45 procédures de recouvrement des frais ont été engagées par la ville, contre 30 en 2022.

Une équipe de 8 agents du service Nettoyement est en charge de la collecte des dépôts sauvages. En 2022, ils ont collecté 100 tonnes en moyenne chaque mois. Ce volume est passé à 84 tonnes en 2023.

Malgré les résultats obtenus, il est important de poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions, car la Ville dépense 450 000 euros par an pour leur retrait par les agents de la ville.

La déchetterie communale (CTM : centre technique municipal) est ouverte aux Drancéens, et reste toujours autant fréquentée :

- 570 rendez-vous déchetterie les vendredis (de janvier à novembre)
- 1592 rendez-vous déchetterie les samedis (de janvier à novembre)
- 671,480 tonnes de dépôts sauvages évacuées par le service Nettoyement (entre janvier et août)
- 1127,860 tonnes d'ordures ménagères évacuées par le service Nettoyement (entre janvier et août)

5.2.2 Poursuite du partenariat avec ALCOME pour la réduction des mégots dans l'espace public

La pollution des mégots est devenue un enjeu majeur pour la ville. Pour rappel :

- 12% des cigarettes consommées chaque année sont jetés au sol de manière inappropriée, soit 7,7 milliards de mégots par an
- 56% des fumeurs déclarent qu'ils leur arrivent de jeter leurs mégots par terre
- 1/3 des fumeurs connaissent les sanctions encourues et 58% parmi eux les jettent tout de même par terre

Au vu de ce constat, la ville poursuit son partenariat avec l'éco-organisme agréé ALCOME pour lutter contre les jets de mégots sur l'espace public. Pour ce faire, plusieurs actions ont été engagées au cours de cette année.

5.3. Préserver « le puit de carbone de la ville »

La ville de Drancy est labellisée « Territoire Engagé pour la Nature » jusqu'en 2024, avec l'objectif de créer des espaces naturels tout en préservant ceux déjà existants.

En plus de la généralisation de l'arrosage automatique des espaces verts, de la réutilisation des déchets, du choix des végétaux, le service des Espaces verts travaille au verdissement des squares aménagés et installe des espaces de rafraîchissement pour les périodes de fortes chaleurs.

Depuis 3 ans, la ville a entamé une grande campagne de désartificialisation des sols. En effet, sur chaque espace public, le service des Espaces verts retravaille les revêtements afin de retirer les couches de béton, d'enrobés ou autres revêtements imperméables. Ces matériaux sont alors remplacés par des massifs arbustifs et arborés qui permettent de faciliter l'infiltration des eaux pluviales et de réduire les îlots de chaleur.

Lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de supprimer ces revêtements durs pour des raisons techniques, ils optent pour des revêtements en enrobé drainant et de couleur claire afin de limiter au maximum le phénomène d'albédo.

La rénovation du square Louis Meret a été l'occasion de planter de nouveaux arbres. L'enrobé du square au départ de couleur noire a été remplacé par du beige, afin d'éviter le phénomène d'albédo encore une fois.

En effet, par souci d'exemplarité et pour sensibiliser les agents ainsi les Drancéens, la municipalité a procédé à une distribution de cendriers de poche durant les événements municipaux.



La campagne de modernisation du mobilier des abribus sur les grands axes de la ville s'est accompagnée d'un déploiement de corbeilles équipées de cendriers. Parallèlement, nous avons réceptionné 50 cendriers de rues dans le cadre du partenariat avec ALCOME. Ceux-ci ont été installés en priorité sur les axes commerciaux.



Des campagnes de plantation ont lieu de novembre 2023 à mars 2024 pour apporter de la verdure dans les rues qui n'étaient pas arborées auparavant. Le principe est d'identifier les rues dans lesquelles aucun arbre est planté, et d'y apporter une solution s'il n'y a pas de contrainte de plantation. Ainsi, l'avenue Massenet, la rue Henri Fournier, la rue André Sigonnet et la rue Marat, ont bénéficié de la plantation d'arbres.

Dans le cadre de la végétalisation de son territoire communal, la Ville proposera prochainement aux Drancéens qui en feront la demande un don d'arbres. Le conseil municipal a voté le 15 décembre 2023 le lancement de cette opération.



5. 4. Encourager les habitants à préserver et économiser la ressource en eau

La gestion de l'eau est devenue une priorité pour la ville. Face aux épisodes de sécheresse, au changement climatique, ainsi qu'à la diminution des ressources naturelles en eau, la ville lutte contre le gaspillage de l'eau.

C'est en ce sens qu'une aide financière pour l'achat et l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie pour les particuliers va être déployée début 2024.

Il s'agira de donner la possibilité aux propriétaires



de pavillons, ainsi qu'aux copropriétés, de bénéficier d'une aide à hauteur de 80% du montant d'achat du récupérateur d'eau plafonnée à 100 euros pour les pavillons et à 200 euros pour les copropriétés.

Cette aide permettra aux Drancéens de limiter leur impact environnemental en diminuant leur consommation en eau tout en l'optimisant.

5. 5. Améliorer la qualité de l'air

La ville a disposé des systèmes de purificateur d'air Natexair A.D.S. de Safexis dans plusieurs écoles, salles de classes, centres municipaux de santé, équipements sportifs, résidences afin de garantir un environnement plus sain, plus propre et plus sûr aux agents municipaux ainsi qu'au public reçu.



Cette année, 6 nouveaux équipements Natexair ont été installés dans les bâtiments publics. Au total, une quinzaine d'établissements recevant du public(ERP) sont aujourd'hui équipés de ce système de décontamination de l'air intérieur.





5. 6. Objectif 1000 places de stationnement supplémentaires à Drancy

Les zones pavillonnaires créées parfois il y a plus d'un siècle ne sont plus adaptées au nombre actuel de voitures par foyer compris entre 2 et 3.

Le stationnement peut vite devenir contraignant dans les zones pavillonnaires. C'est pourquoi la ville incite les habitants à rentrer leur véhicule sur leur parcelle grâce à une aide unique en France pour motoriser les portails des maisons individuelles. Cette aide financière, en place depuis 2010, permet de libérer des places de stationnement dans les rues drancéennes.

Elle s'élève aujourd'hui à 800 euros pour les pavillons situés zone bleue ou non.

Au total, depuis 2020, 500 Drancéens en ont bénéficié, dont 66 en 2023.

L'autre solution adoptée par la ville a été le réaménagement de la voirie existante, en concertation avec les riverains. Une fois le projet validé, la municipalité réalise les travaux nécessaires. Depuis 2022, plus de 200 places ont ainsi été libérées dans 44 rues.



VI

Épanouissement des êtres humains

VI. Épanouissement des êtres humains

6.1. Promouvoir la pratique du sport



La ville compte plus de 49 associations sportives, 115 sections et 13000 adhérents. Elle compte de nombreuses structures sportives comme le stade nautique, les terrains de tennis couverts, les gymnases, les stades, les squares ...

Elle promeut la pratique du sport en organisant régulièrement des manifestations et des événements sportifs, comme par exemple « les Foulées de l'Aéroport », qui se tient tous les automnes. Il s'agit d'une course de 10km entre Drancy et Le Bourget.

- Une centaine de coureurs ont pris part à cette course. Tous ont respecté les règles de tri sélectif tout au long de la course grâce aux bacs de tri mis en place par le service des Sports aux points de ravitaillement.
- Les consignes de tri ont également été rappelées avant la course. Cette opération réussie sera renouvelée pour les événements à venir, toujours avec l'objectif de sensibiliser à la préservation de l'environnement.

6.2. Améliorer l'accès à la culture



L'Espace culturel du parc et le château de Ladoucette constituent le cœur de la vie culturelle drancéenne.

Le château de Ladoucette a été labellisé patrimoine d'intérêt régional en Île-de-France. Cette distinction délivrée par le conseil régional vient reconnaître l'action municipale en faveur de la préservation du patrimoine et du rayonnement culturel du château.

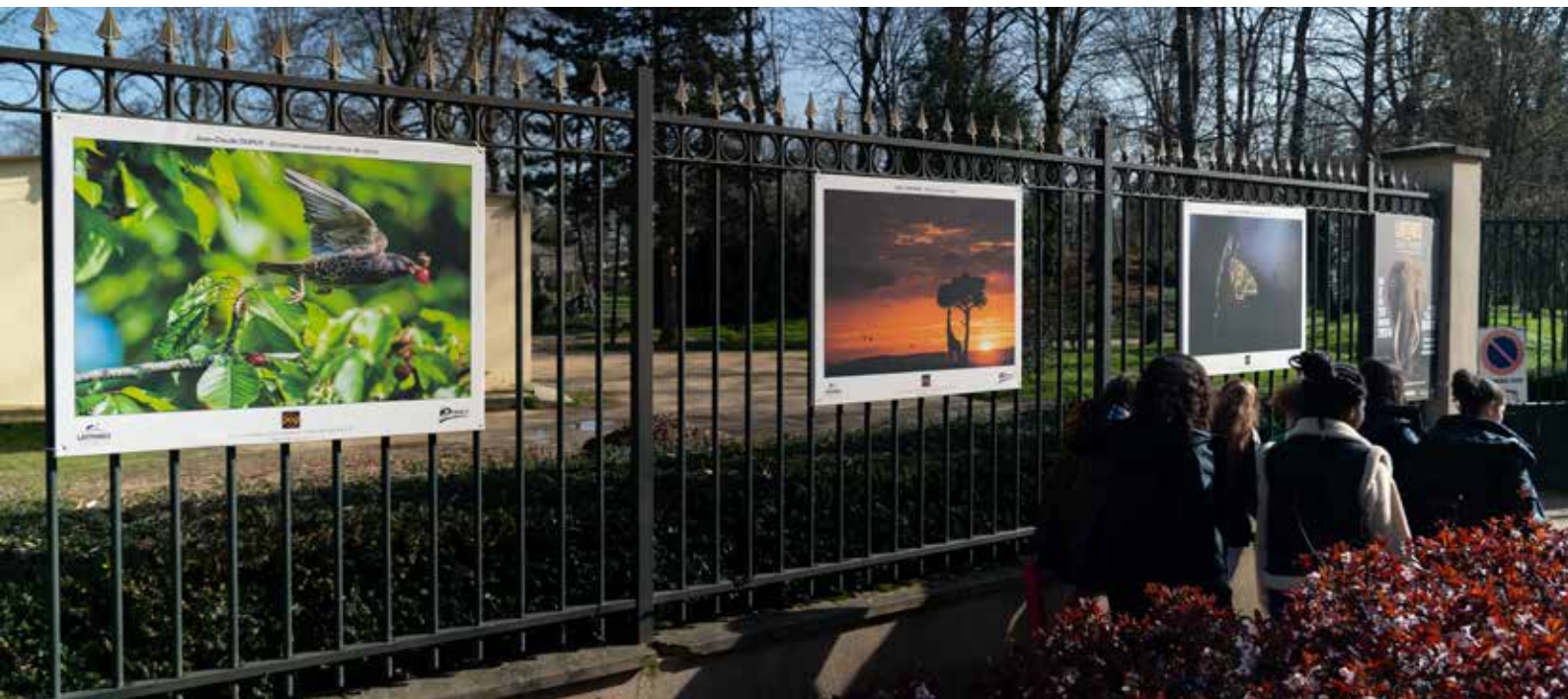
En 2009, à l'initiative du député-maire Jean-Christophe Lagarde, le château est devenu la propriété de la municipalité. Cette acquisition visait à ouvrir le bâtiment aux Drancéens, héritiers de son histoire et à en faire un haut lieu de la culture, pour tous.

Le château est en effet un monument témoignant de l'histoire de la ville, tout en accueillant des expositions et manifestations culturelles modernes.

En 2023, le château a accueilli 2 événements culturels majeurs :

- le 18 mars : l'inauguration de la Micro-Folie, dispositif culturel innovant proposant des contenus numériques immersifs
- du 29 avril au 6 mai : les Championnats du monde amateurs de jeu de dames, ainsi que la Coupe du Monde

Tout au long de l'année, l'Espace culturel du parc accueille des spectacles, pièces de théâtre, prestations musicales, fêtes et projections de films.



6.3. Social et santé



6.3.1 Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS œuvre pour les habitants en difficulté (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes ayant peu de ressources financières) en les accompagnant dans leurs démarches d'aides administratives.

Pour l'année 2023 :

- 498 dossiers ont été instruits pour des aides financières (loyers, secours en argent)
- 1 112 dossiers ont été instruits pour les bons alimentaires
- 213 fiches ont été remises pour la boutique alimentaire (Croix-Rouge)
- 243 dossiers ont été instruits pour le Fonds de solidarité Energie (ENGIE, EDF, Total Energie, Veolia)
- 244 ampoules LED ont été remises aux locaux des résidences pour seniors.

6.3.2 La Maison des Parents

Depuis 2021, la Maison des Parents accueille les actuels et futurs parents et répond à leurs questions sur la parentalité et l'éducation.

Cette année, elle a fêté ses 2 ans, avec toujours plus d'activités à la carte tout au long de l'année :

- Activités parents/ enfants ludiques, manuelles, sportives, de bien-être
- Rencontres thématiques, animées par des professionnels
- Moments conviviaux et de partage
- Ecoute et soutien de la part de l'équipe

Près de 400 familles fréquentent régulièrement cette structure.

6.3.3 Centre Social Municipal

Le Centre Social Municipal accueille les citoyens lors de réunions d'échanges favorisant le lien social. Voici les activités qu'il propose tout au long de l'année :

- Café des parents : rencontre entre parents autour d'un café pour dialoguer et échanger,

parfois des spécialistes sont conviés pour des interventions sur des questions de société.

- Café des pères : rencontre sur le même principe que le café des parents, mais uniquement pour les pères.
- Lieu d'accueil parents-enfant : à destination des parents et des enfants de 1 à 6 ans.
- Ateliers de théâtre : pour aider les participants à prendre confiance en eux.
- Sport et remise en forme : footing et étirements.
- Ateliers parents-enfant : échanges autour de jeux et de la cuisine.
- Ateliers couture et création.
- Ateliers mosaïque.
- Ateliers cuisine.
- Ateliers jeux de société.
- Accompagnement à la scolarité : aide aux devoirs pour les enfants du CP au CM2.
- Sorties familles : une fois par mois.
- Accompagnement vers l'emploi : faire et envoyer des CV aux employeurs et à la Mission locale.
- Permanence de l'écrivain public : aide à la rédaction de courrier et à l'envoi aux services compétents.
- Initiation à l'informatique pour adultes.
- Ateliers thématiques collectifs autour de différentes thématiques (droits, nutrition, vacances) et animés par des intervenants extérieurs (CPAM, CAF, association Juris Secours).
- Fête de quartier.
- Animations de rue.
- Accompagnement des projets associatifs et des habitants.

6.3.4 Santé pour tous

La ville dispose de Centres Municipaux de Santé au sein desquels exercent 51 professionnels de santé. Les derniers spécialistes arrivés sont : un médecin de la douleur, un angiologue, un ostéopathe et un généraliste avec des consultations en pédiatrie.

Pour faciliter l'installation des professionnels de santé, la Ville préempte des locaux commerciaux pour les transformer en cabinet médical. On peut citer les Acacias au 99 avenue Marceau.

6. 4. Lutter contre les logements insalubres et l'habitat indigne

6.4.1 Promotion des dispositifs ANAH sur les travaux de rénovation énergétique

Plusieurs actions ont été réalisées en 2023 autour des dispositifs ANAH :

- Mise en place de travaux de rénovation dans le cadre de procédures d'insalubrité, de péril, d'équipement commun ou risque saturnin.
- Promotion de Terre d'Envol Renov (ex PIG) sur l'ensemble de la commune.
- Partenariat avec l'Alepte, organisation de balades thermographiques et transmission des adresses susceptibles de pouvoir bénéficier d'un diagnostic et de subvention.



6.4.2 Déploiement du Permis de louer

Dans certains quartiers de Drancy, le permis de louer est obligatoire pour tout propriétaire, bailleur ou professionnel de l'immobilier qui souhaite mettre un logement en location.

Voici les actions qui ont été mises en place en 2023 :

- Sensibilisation des propriétaires via le permis de louer à la forte consommation énergétique de certains logements dits "passoires thermiques".
- Application du décret du 13 janvier 2021 concernant la modification du critère de performance énergétique.



6. 5. 6.5 Promouvoir les filières écoresponsables

Depuis le 1^{er} septembre 2023, un nouveau marché de restauration est en place. Il comporte des critères que la loi EGALIM impose en restauration collective. La ville a opté pour une variante avec 78% de produits de la restauration qui sont bio et équitables.

Une distribution de goûters composés de produits biologiques ou issus du commerce équitable a également été effectuée à la halte-jeux de la ville.

Perspectives 2024

- ➔ Inauguration de la Maison de l'Énergie et de l'Environnement

- ➔ Mise en place du tri à la source des déchets alimentaires par le déploiement des points d'apports volontaires des déchets alimentaires des habitants de la ville, de la distribution de biosceaux (petites poubelles de cuisine) aux habitants et de sensibilisation

- ➔ Schéma directeur Énergie



Drancy